



École du Méandre

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'établissement de l'école du Méandre tenue le 12 mai 2020, à 14h, en TEAMS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

	<u>O</u>	<u>N</u>		<u>O</u>	<u>N</u>
Blais, Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rivest, Marie-Christine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Delorme, Guy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Roberts, Brigitte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Godon, Stéphane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sauriol, Katie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lachapelle, Cynthia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serra-Reid, Julie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Michaudville, Shany-Ann	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Labelle, Éric	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Labelle, Jolyane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1- Ouverture de l'assemblée, présences et vérification du quorum

Nous avons quorum.

2- Questions du public

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

10.1 Suivi enseignants / élèves (en télétravail) – Commentaires (M. Delorme)

Proposé par Stéphane Godon
Appuyé par Guy Delorme
Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 19-20-37

4. **Suivi et adoption du procès-verbal du 10 mars 2020**

Suivi : TES + personnel de soutien

Compte-tenu de la situation actuelle, les membres parents du CÉ n'ont pas pu remettre les petits présents au personnel concerné.

En contrepartie, un mot a été rédigé pour eux dans le *Méandre.com* afin de reconnaître et remercier leur bon travail.

Il faudra effectuer un suivi en début d'année scolaire pour remettre le petit cadeau prévu.

Proposé par Guy Delorme
Appuyé par Stéphane Godon
Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 19-20-38

5. **Comité de parents**

Les élections pour le comité de parents ont été remises au mois d'octobre prochain compte-tenu de la situation actuelle.

Prévoir au mois de juin pour l'AGA de septembre. 10 jours avant l'AGA, relancer les parents pour les inciter à se présenter.

Objectif principal pour le comité de parents: Attirer les parents à l'AGA. Ils se penchent beaucoup sur les moyens à mettre en place pour les attirer et augmenter leur participation. Prévoir les élections avant les rencontres avec les parents pourrait être une idée possible pour accroître la participation de ces derniers.

6. **Correspondance reçue**

Aucune correspondance reçue.

7. **Points du service de garde**

Nouveaux documents

▪ **Cadre organisationnel**

Document qui provient de la CS. Tout le monde a pris connaissance de ce document envoyé, par courriel, la semaine dernière. Aucune question.

Proposé par Stéphane Godon
Appuyé par Katie Sauriol
Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 19-20-39

- **Règles de fonctionnement**

En jaune, il y avait des ajustements. Nous changerons la date pour le 12 mai 2020.

Ajustement selon les sdg, mais ce document est très semblable d'une école à l'autre, mais celui-ci doit être approuvé par tous les CÉ respectifs des écoles.

Questionnement #1 :

Pourquoi deux services de garde inscrits pour certains élèves. M^{me} Jolyane Labelle explique la situation qui pourrait se présenter. Un élève de Nominique pourrait être inscrit au Méandre lors qu'une journée pédagogique si le service de garde de son école n'est pas offert durant celle-ci.

Questionnement #2 :

Un chiffre semble manquer à la page 6. M^{me} Jolyane Labelle confirme qu'il s'agit du chiffre « 5 » qui devait être inscrit.

Libellé des prochains chèques rédigés des parents :

Pour le moment, pas de changement. C'est toujours le nom de la CSPN qui doit être inscrit et ce, jusqu'à nouvel ordre.

**Proposé par Guy Delorme
Appuyé par Stéphane Godon
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-40

8. Fondation / École du Méandre

- **Activités de fin d'année et argent amassé**

Depuis le 13 mars 2020, tout a été arrêté compte-tenu de la situation que l'on vit. En ce qui concerne les sous amassés par les élèves, la Fondation propose soit des jeux éducatifs pour les classes ou pour une future activité à l'automne.

Par contre, pour les élèves qui quittent (3^e secondaire vers 4^e secondaire), le CÉ va devoir statuer pour cet argent.

Les sources de financement.

Vente de café : \$ amassé

1^{re} idée : Ça suit les élèves (\$ amassé) même pour les élèves qui vont à Mont-Laurier. Déjà un voyage organisé pour NY en 4^e secondaire. Belle ouverture de la part de la polyvalente St-Joseph advenant que nos élèves aimeraient s'ajouter au voyage.

Idée soulevée :

Si les voyages ne sont pas possibles, les montants seraient disponibles afin que les élèves puissent les utiliser dans d'autres activités. (crédit voyage, crédit scolaire, etc.)

La possibilité de créer un compte / élève pour la CS. Les sous pourraient être déposés dans celui-ci, par élève.

Informations importantes :

- Les élèves n'ont pas mis les mêmes efforts et déposer ce montant dans un même endroit serait injuste pour les élèves qui se sont engagés plus que d'autres.
- Prévoir les élèves qui vont changer de CS pour l'année prochaine.

Avant le 30 juin, nous devons rendre nos décisions finales. Au prochain CÉ, nous devons statuer officiellement sur la destination de ces sous.

Proposition pour les autres élèves selon les sous amassés :

La Fondation propose de conserver ses sous puisque de toute façon, présentement, personne peut les dépenser et tout est noté pour chacun des élèves.

Au prochain CÉ... prévoir des décisions nécessaires concernant les sous amassés.

Décisions à prendre par le CÉ :

Les carnets : \$ amassé

Trois propositions des enseignants :

- Les gens qui ont acheté des carnets : les jeter et éviter la pression sur les commerçants.
- Offrir la possibilité d'attendre 6 mois ou un an avant de s'en servir.

Cette troisième idée semble être la plus probable et la plus « équitable ».

- Rembourser les gens qui ont acheté un carnet.
*Les carnets ont déjà été utilisés pour certains.
*Se fier à la bonne foi des gens pour le remboursement ou non.
(message Facebook pour les parents à venir)

▪ **Photos**

Date retenue : 2 octobre 2020

La compagnie *Enfants CLIK* est choisie.

Selon la situation à ce moment, la prise des photos pourrait être quelque peu modifiée.

À suivre...

9. Points de la direction

- **Approuver la politique relative à la contribution financière des parents.**

Document qui provient de la CS envoyé par courriel. Aucune question.

Proposé par Stéphane Godon

Appuyé par Julie Serra-Reid

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 19-20-41

- Approuver le document « *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* ».

En **vert** et **rouge** : les modifications.

La CS est encore libellé, mais après juin, les modifications vont être effectuées graduellement. Aucune autre information pour le moment.

Nouvelle appellation à venir :

Centre de services des Hautes-Laurentides

/ M. Godon nous informe qu'il a reçu cette information à la dernière assemblée du comité de parents.

En ce qui concerne l'ouverture ou non de la maternelle 4 ans pour la prochaine année scolaire, nous attendons de voir le nombre d'inscriptions. Le financement sera approuvé en fonction de ce dernier et la création des budgets également.

Le soutien à l'éducation à la sexualité dans les écoles est encore présent. C'est un contenu obligatoire tout comme le numérique et les contenus en orientation scolaire et professionnelle. Les contenus obligatoires sont enseignés mais non évalués et sont infusés aux matières.

Questionnement :

Est-ce que le service par les différents partenaires qui viennent animer sera maintenu ou l'enseignement sera fait par les enseignants ?

Nous avons la chance d'avoir des partenaires dans notre région. Pour le moment, c'est possible de compter sur eux.

**Proposé par Stéphane Godon
Appuyé par Cynthia Lachapelle
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-42

- Approuver le document « *Principe d'encadrement des frais chargés aux parents* ».

Le montant ne doit jamais excéder le montant de l'année précédente. (voir cette note dans les documents envoyés dans le courriel précédent – selon la loi).

Voici l'information confirmée :

Selon la Loi sur l'instruction publique :

Inscrire ici (dans le document) votre montant, lequel ne devrait pas dépasser celui de l'année dernière, indexé à l'IPC annuel d'avril.

Dans le cas qui nous concerne, nous ne pouvons excéder un montant de 49,52\$ par enfant.

**Proposé par Stéphane Godon
Appuyé par Brigitte Roberts
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-43

- Approuver le document « *Code de vie 2020-2021* ».

Primaire : Aucun changement majeur pour la prochaine année scolaire. L'équipe du primaire a été consultée et aucune modification majeure n'a été apportée.

Allergies (questionnement) :

Pourquoi ça ne se trouve pas dans le code de vie du secondaire également ?

- *Au secondaire, les élèves prennent pour acquis, mais peut-être envisager une sensibilisation. En premier lieu, sensibiliser les élèves concernant les allergies et non modifier le code de vie.*

Selon la situation concernant la pandémie, nous aurons peut-être à modifier celui-ci. La CS devra probablement revoir tous les codes de vie selon l'évolution de la situation. À suivre.

**Proposé par Katie Sauriol
Appuyé par Stéphane Godon
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-44

Secondaire : L'équipe du secondaire a été consultée et aucune modification majeure n'a été apportée.

L'utilisation des outils technologiques doit être approuvée pour l'usage durant les pauses (aussi à la bibliothèque) incluant l'usage des cellulaires. La modification sera apportée au document.

Nouvelle politique pour la cigarette.

Ajout de cette nouvelle politique dans l'agenda de tous les élèves.
Isabelle parle brièvement du comité mis en place à ce sujet.

Objectifs :

Offrir du soutien, les informer et les sensibiliser.
Nous désirons faire l'enseignement en premier lieu.

**Proposé par Guy Delorme
Appuyé par Nathalie Blais
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-45

- Approuver le document « *Menu cafétéria 2020-2021* ».

Voir en vert, les ajouts au menu qui n'étaient pas présents dans le passé.

Nouveauté : Bar à salades (plats préparés) de retour l'année prochaine au grand plaisir de tous 😊

**Proposé par Stéphane Godon
Appuyé par
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-46

10. Affaires diverses

10.1 Suivi enseignants / élèves (en télétravail) – Discussion

Un gros « BRAVO » de la part de M. Delorme pour le bon travail de tous !
En tant que parent, il a constaté une grande mobilisation du personnel pour effectuer des suivis rigoureux auprès des élèves.

11. Levée de l'assemblée

**Proposé par Stéphane Godon
Appuyé par Nathalie Blais
Adopté à l'unanimité**

RÉSOLUTION # 19-20-47



Marie-Christine Rivest
Directrice